

Le bulletin municipal de Saint-Martin-Le-Noeud

LE MOT DU MAIRE

Chères Martinodiennes,
Chers Martinodiens,

L'été 2026 restera dans les mémoires, le premier été de notre nouvelle équipe municipale. Elle a démontré son enthousiasme et sa détermination pour mobiliser les habitants de la commune et ainsi remporter la "**coupe Inter-village 2026**". Le prochain challenge est de la conserver l'an prochain.

Un été maqué par les vagues de canicules et des contraintes liées aux risques d'incendie, nous avons par sécurité bien légitime, reporté notre traditionnel **feu d'artifice**, c'est partie remise et pour la fin de l'année, le ciel de Saint Martin le Noeud scintillera lors de la parade de fin d'année.

Un été chargé en interventions dont vous lirez le détail dans ce numéro, à l'école, dans les rues, sur les espaces investis par les enfants...

L'heure de la rentrée a sonné, une nouvelle directrice est arrivée, toutes et tous lui souhaitons la bienvenue, une **nouvelle histoire éducative** va s'écrire.

Je remercie l'Observateur de Beauvais pour son article mettant à l'honneur la commune, vous pouvez en apprécier le contenu grâce au journal déposé dans vos boîtes aux lettres.

De nombreuses réflexions sont en cours pour améliorer le quotidien et faire les choix utiles au confort et au bien être de tous.

Pour la troisième année la commune sera **Rose le 11 octobre**, le Sato accueille cette manifestation et les participants n'échapperont pas au nuage de couleur de la "**Balade rose poudrée**". Comptez aussi sur le dynamisme de nos associations et leurs nombreuses activités et animations.

Vos idées, vos suggestions sont toujours bienvenues,
Mon équipe et moi même sommes à votre écoute.

Bien cordialement

Jean Marie DURIEZ



Au sommaire

Le conseil municipal
page 2

Du côté de l'école
page 3

Urbanisme
page 4

L'avancement des travaux
page 5

Bien vivre ensemble
page 6

À l'agenda
page 7

Citoyenneté
page 8

Fiche pratique
Les chenilles processionnaires



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE

Les séances du conseil municipal sont publiques, l'ordre du jour au préalable puis les décisions adoptées sont affichés en mairie et publiés sur notre site INTRAMUROS

En séance du 23 juin 2026, le conseil municipal a délibéré

- adopte la désignation d'un référent déontologique qui sera indemnisé à la vacation.
- Désigne les personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts directs, parmi lesquels l'administration fiscale et l'Etat désigneront les membres titulaires et suppléants.
- fixe le montant de la redevance d'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunication.
- adopte le rachat d'une action INGE'OISE détenue par le SIVU au profit de la commune pour une valeur de 150 €.
- désigne Thierry COCHARD correspondant Incendie et secours .
- adopte le règlement intérieur du conseil municipal.
- fixe le forfait communal à 1212 €, montant exigible de la commune de résidence, en cas de scolarisation dûment autorisée par ladite commune, d'un enfant résidant hors de Saint Martin Le Noeud.
- demande à bénéficier du régime de franchise en base de TVA de plein droit pour les activités dont la recette est inférieure à 37 500 €.

INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS DE CONFORT DANS LE CALCUL DE LA TAXE FONCIÈRE

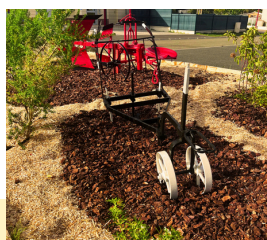
À compter de l'année 2027, l'évaluation de votre habitation sera corrigée, en prenant en compte des éléments de confort tels que le raccordement aux réseaux d'eau courante et électrique, la présence d'un système de chauffage ou de climatisation, de WC, baignoires, douches lavabos, si tel n'était pas encore le cas. Ces éléments considérés essentiels sont parfois absents de l'évaluation d'un bien. En novembre, un courrier doit être adressé aux propriétaires concernés par le Service départemental des impôts fonciers aux fins d'information de cette mise à jour et de ses conséquences et de correction si besoin.

Les élus se sont rendus sur place pour estimer les besoins en marquage au sol.

Le marquage au sol définit les espaces à partager entre automobilistes et piétons. L'étroitesse des voies, les contraintes du bâti existant nécessitent une conciliation entre attentes et réalités de terrain que le conseil municipal tentera de résoudre.



Le conseil municipal tient à féliciter les commerçants de Saint-Martin-Le-Noeud pour leur dynamisme, M. et Mme Decrouy figurent en bonne place dans l'édition distribuée de l'Observateur pour la qualité de leur production, et M et Mme Lacôte ont, non seulement, mis à profit leur fermeture estivale pour enjoliver leur magasin mais ont également choisi notre commune pour y devenir propriétaires. Merci de leur accueil et de régaler nos papilles.



Le conseil municipal remercie au nom des habitants, M et Mme Ancelin d'avoir fait don à la commune d'un soc de charrue qui permet de compléter l'installation d'un engin agricole, symbole de la vie rurale, place de la mairie.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DU TILLEUL



Les enfants, les familles et les élus ont remercié et rendu hommage à Catherine DESCHAMPS-BERGER la directrice de l'école qui a pris une retraite méritée après 15 années passées à la tête de l'école du Tilleul. Pour l'occasion, de nombreux anciens élèves se sont joints à la fête, un grand merci pour son engagement et son dévouement à nos enfants.



C'est la rentrée !



L'APE Association Parents Enfants attend les parents bénévoles pour poursuivre ses actions en faveur de l'école et des enfants.



Nombreux sont les projets conduits par l'APE : Halloween, Spectacle de Noël, Fête du printemps, Carnaval, Kermesse etc, sans oublier les loteries, tombolas et ventes de crêpes.

Engagez vous et soutenez l'APE.

Assemblée générale le 28 septembre à 18 h 30

contact ape.smln60@gmail.com

Le PEDIBUS reprend du service

Les associations de la commune proposent des activités à nos enfants,

Le lundi soir, **Kidisport** à la salle des fêtes accueille les moins de 3 ans et les plus âgés le mardi au complexe sportif,

le mardi soir **Improthéo** initie les enfants à l'improvisation un pédibus est mis en place pour les enfants inscrits en garderie, assuré soit par un agent communal soit par l'ASPTT selon le créneaux.

L'accueil du mercredi et petites vacances est assuré par LA CANOPÉE le centre social rural d'AUNEUIL

Bienvenue à Roselyne BOURDET désormais à la direction de l'école du Tilleul

qui accueille les enfants et les familles depuis le 1er septembre.



Restauration scolaire et garderie : La société **API-Restauration** livre désormais les repas à la restauration de l'école. Les agents de la commune y accueillent, comme chaque année, les enfants inscrits, avec enthousiasme et professionnalisme.

Réservez et gérez la fréquentation de vos enfants en créant votre compte sur la plateforme, sans oublier de valider vos saisies et d'annuler dans les délais !



DU CÔTÉ DE NOS ÉQUIPES



Pour retrouver le menu du jour, flasher le QR code de la société API, vous pouvez également le retrouver sur INTRAMUROS et sur l'espace famille.



MON ESPACE
Famille



UN PROJET DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT ! QUE FAIRE ?

Tout projet de travaux (construction, extension, clôture, portail, modification de façade ou de toiture, abri de jardin, piscine, pergola, etc.) doit respecter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat et de la Mobilité (PLUI-HM) ainsi que le Code de l'urbanisme.

Selon la nature des travaux, une déclaration préalable ou un permis de construire peut être obligatoire avant le début du chantier. La réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation délivrée est susceptible d'entraîner des sanctions prévues par la réglementation.

Pour éviter toute difficulté, il vous est conseillé de vous rapprocher de la mairie avant d'engager vos travaux. Le service urbanisme est à votre disposition pour vous informer sur les démarches à effectuer et vous accompagner dans votre projet.

L'adjoint à l'urbanisme Thierry COCHARD tient une permanence tous les mardis et jeudis de 17 h à 18 h 30 à la mairie et vous renseigne sur la faisabilité de vos projets.

Le respect de ces règles contribue à préserver la qualité de notre cadre de vie et garantit un développement harmonieux de notre commune



COMPOSTAGE

Un sondage réalisé durant le mandat précédent n'a pas conclu à la mise en place d'un site de compostage commun, toutefois la question reste ouverte. Une réunion Compostage est proposée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis Mercredi 21 octobre à 18 h à la mairie pour une découverte et sensibilisation, un temps d'échange et la signature d'une charte et la remise de composteur. Réservation au 03 44 02 18 52 places limitées

Autorisation	CERFA	Utilisation	Délai d'instruction
Déclaration préalable de constructions et travaux	16702	Extension, clôture, ravalement, modification de façade, piscine, abri de jardin, etc.	1 mois (hors cas particuliers)
Déclaration préalable d'aménagements	16703	Lotissements sans création de voies, aires de stationnement, divisions, etc.	1 mois
Permis de construire – Maison individuelle (PCMI)	13406	Construction d'une maison individuelle et de ses annexes	2 mois
Permis de construire (autres projets)	13409	Immeubles, bâtiments agricoles, commerces, extensions importantes, etc.	3 mois
Permis d'aménager	13409 (avec dossier spécifique selon le projet)	Lotissements, campings, aménagements importants	3 mois
Certificat d'urbanisme (CUa et CUb)	13410	Connaître les règles d'urbanisme et la faisabilité d'un projet	1 mois (CUa) / 2 mois (CUb)
Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)	13408	Déclarer la fin des travaux	À déposer à l'achèvement des travaux.
Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)	13407	Déclarer le début des travaux soumis à permis	À déposer avant le commencement des travaux.

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET RÉALISATIONS



Grâce à l'Association RAIPONCE, le jardin partagé s'équipe, après l'habillage des bacs de plantation, une pergola a pris place et permettra aux habitants de la résidence Renelle et aux petits de la crèche de se retrouver au jardin pour jardiner, goûter, partager des moments intergénérationnels conviviaux. La pose de canisses ajoutera de l'ombre pour mieux profiter des installations



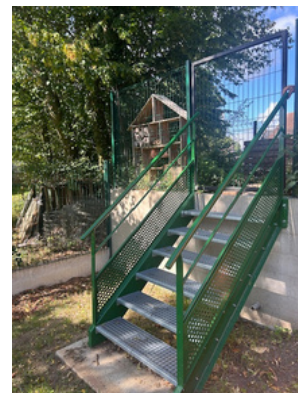
Chemin de Chaumont, un gîte d'accueil a été conçu pour nos amis chiens ou chats perdus, en attendant en toute sécurité, de trouver leur propriétaire ou l'arrivée du correspondant Sacpa.

Contactez la mairie

Durant l'été, l'école a fait l'objet de petits travaux, comme chaque année à pareil moment. Grand nettoyage, révision des installations, réglage, pose d'un escalier pour déplacer le composteur et donner plus d'espace au jardin des petits, mais également pour accéder à la partie arborée de l'école, installation de fours neufs pour la restauration scolaire. Des estimations et devis sont en attente pour proposer une amélioration des conditions d'accueil en cas de canicule.

Mais pour se prémunir et anticiper les prochaines vagues de chaleur, la commune réalise l'achat de climatiseurs au profit de l'école et de la crèche, aidée financièrement par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Des horaires aménagés ont été proposés aux agents et seront pérennisés dans le cadre d'une concertation avec les intéressés.



Les enfants souhaitent retrouver les buts sur la place publique.

Révisés et réinstallés, les poteaux permettent aux rencontres de reprendre et aux supporters et familles de profiter d'une halte ombragée.

Le panier de basket à l'arrière de la mairie est isolé du stationnement pour permettre les échanges de jeu sans risque.



Le journal L'Observateur consacre une double page à notre commune, un exemplaire est déposé dans les boîtes aux lettres en même temps que ce bulletin.



L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE PREND FIN

Afin de pouvoir augmenter le nombre de concessions, de reprendre l'attribution d'emplacements mais aussi d'accueillir les familles dans de meilleures conditions, des aménagements ont été réalisés : un abri destiné aux cérémonies est désormais opérationnel, les haies sont plantées, les allées dessinées et les pavés posés.



STOP AUX INCIVILITES

OUI AU RESPECT DE TOUS



Le domaine public est à tous, il se partage et se respecte. Vous êtes nombreux à nous faire part de vos désagréments et commentaires qui témoignent de trouble en matière sonore, d'hygiène et de sécurité.



Les chiens sont vos amis, ils ne le sont pas pour tous, ils doivent donc, hors de votre propriété, **être tenus en laisse** et **leurs déjections sont à ramasser**, pour la sécurité, l'hygiène et le bien être de tous.



Bien des détritus sont laissés sur les voies et trottoirs alors que des poubelles sont à disposition. L'espace public est un bien commun, le respecter c'est respecter les autres.



Avec les vagues de chaleur, les nuisances sonores causées par les barbecues tardifs, les rodéos motorisés ont pris de l'ampleur, le tapage nocturne, voire diurne peut engendrer de lourdes amendes et sanctions. Les conducteurs d'engin, souvent jeunes n'ont sans doute pas conscience des risques et des conséquences de leur conduite dangereuse.

Si les fêtes nocturnes dans les jardins constituent un trouble à l'ordre public, les travaux mécaniques le sont, tout autant, lorsque le "chant" des tondeuses, tronçonneuses, perceuses et autres engins résonnent en soirée et durant le repos dominical. Retrouvez les horaires sur Intramuros.



Voisins vigilants et solidaires, la prochaine réunion des volontaires est prévue le 1er octobre, un dispositif qui réduit les risques de cambriolage grâce à un système d'alerte entre voisins, mairie et force l'ordre. *En savoir plus sur la plateforme Voisins Vigilants inscriptions sur www.voisinsvigilants.org*

Les élus remettront le traditionnel colis aux aîné-es de la commune,

NOUVEAU

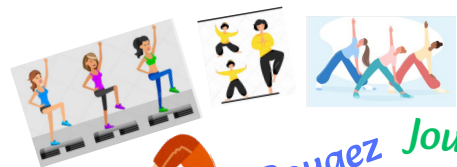
**Dimanche 13 décembre à partir de 16 h
à la salle des fêtes de la commune
autour d'un goûter commun**



Les personnes âgées de 65 ans et plus, inscrites sur la liste électorale sont conviées. Celles qui ne souhaitent pas en bénéficier sont invitées à se faire connaître au 03 44 02 18 52 ainsi que celles qui ne peuvent se déplacer, afin d'organiser leur trajet.

***Le prochain repas communal aura lieu
le 10 janvier 2027 à 12 h 30***

SPORTS-LOISIRS-ANIMATIONS



Bougez Jouez

toute la semaine dans la

salle des fêtes

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Kidisport
17 à 18 h

Improvisation
à 17h30

Tai chi - Qi Gong

Danse latine
20 à 22 h

Sport santé
Sénior
10 h 45 à 11h 45

GYM SAINT MARTIN
Step 19 h
Gym 19 h 30

L'IMPRO
THEO
à 18H30
à 19 h 30

17h30 à 19 h

Retrouvez les activités et
l'actualité de
nos associations



IntraMuros

Parole de médecin ! Qi gong, Taichi....les bienfaits d'une pratique régulière sont connus pour la santé : tonus, souplesse, équilibre, respiration améliorée, diminution des douleurs, stimulation des fonctions cardiovasculaires et nerveuses, meilleure gestion du stress et des émotions..... Quelle que soit l'activité ! Bougez ! Soufflez ! Expérimentez ! Essai gratuit !

Atelier
numérique
2/mois

Jeux de société
1/mois* LSSM

Atelier cuisine
1/mois

*Lssm propose ses ateliers couture, tricot et peinture,
renseignements auprès de l'association lssm60000@gmail.com

A noter sur vos agendas :

- 4 octobre : Vide dressing LSSM - 11 octobre "OCTOBRE ROSE" - 17 octobre nocturne Chticrawler - 7 novembre soirée "Année 80" de LSSM - 15 novembre Bourse aux jouets de l'APE - 21 novembre Loto ASPTT - 31 octobre Halloween de l'APE - 6 décembre "Grand Nord" Spectacle pour enfants de l'APE - 13 décembre Goûter et remise des colis à nos aînés - 18 décembre Parade de Noël

Jusqu'au 18 octobre : Exposition archéologique "Saint Martin le Noeud au néolithique" à la mairie, conférence de Samuel Guérin le 10 octobre à 10 h à la mairie.

-Vertikal le 8 décembre

10 danseurs en suspension
Mourad Merzouki

-Huit rois le 23 janvier ou
la thérapie d'Emmanuel Macron
Léo Cohen-Paperman

-Poussières le 16 mars
Théâtre fantastique
Yann Frisch

Réservez vos places à 10 € à l'accueil de la mairie pour le Théâtre du Beauvaisis

"L'échappée des grandes
folies"

à la salle des fêtes
le 10 novembre
des plumes, des
costumes, du rire,
du CABARET
Billet 6 €

Bienvenue à

Sacha LEVEQUE né le 23 mai
Rose VAN DE KERCHOVE née le 7 juin
Célène ETANCELIN-CODEFROY née le 14 septembre



Soutien aux familles des défunts

Claude DACHEUX le 05 juin 2026 dans sa 69 e année
Philippe SOMON le mardi 23 juin, à l'âge de 69 ans.
Françoise GUITTON née SARTORI le 13 juillet à l'âge de 85 ans

les informations publiées le sont uniquement avec l'accord des intéressés ou de leur famille



Félicitations à

Morgane CHARLIER & Erwann CUNHA DA SILVA
pour leur PACS signé le 6 juin



Félicitations aux lauréats du baccalauréat, l'équipe municipale leur souhaite un parcours étudiant à la hauteur de leur ambition.

Une boîte aux lettres est à votre disposition sur le parvis de la mairie, elle attend vos suggestions et commentaires.

Exposez vos idées et identifiez-vous si vous souhaitez obtenir un entretien ou une réponse argumentée.

Les suggestions peuvent également être faites sur INTRAMUROS/accueil/ 



Ouverture de la chasse
du 20 septembre 2026
aux 28 février 2027
arrêté préfectoral du
18 mai 2026
en savoir plus sur
chasseurdefrance.com et sur
Intramuros

LE POINT VERT DE LA COMMUNE

réservé aux habitants de la CAB Communauté d'agglomération titulaire de la carte,

-est ouvert du **1er avril au 31 octobre le lundi de 9 h à 12 h et le samedi de 13 h à 16h**

-est ouvert du **1er novembre au 31 mars le 1er et 3ème samedi de 9 h à 12 h**

-est fermé les jours fériés. Il accepte les tontes de gazon, branchages, plantes, tailles de haies à l'exclusion de tous autres dépôts.

Renseignements au 0 800 00 60 40

La POSTE vous accueille
les mardis, jeudis de 9 h à 12 h
les samedis de 11 h à 12 h

Les mercredis, vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Retrouvez les produits classiques de la poste
et la souscription de forfait mobile et de box internet

Son rayon bibliothèque est
en libre accès pour tous,
déposez et empruntez
à votre libre choix.



LA MAIRIE ouverte au public :
lundi, mercredi, vendredi et
samedi (en présence d'un-e adjoint-e)
de 9 h à 10 h 30
mardi et jeudi de 17 h à 18 h 30
en présence de l'adjoint à l'urbanisme
par tél au 03 44 02 18 52 aux heures
de bureau sauf le samedi après-midi
mairie@stmartinlenoeud.fr ou
accueil@stmartinlenoeud.fr

NUMÉROS UTILES

POLICE OU GENDARMERIE
17
POMPIERS
18
URGENCES MÉDICALES
15
PERSONNES SOURDES OU
MALENTENDANTES
114
ENFANCE EN DANGER
119
VIOLENCES FEMMES INFO
3919
HARCÈLEMENT
30 18